



ORDRE DU JOUR
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN CIRCUIT FERMÉ VIDÉOCONFÉRENCE
Lundi 22 février 2021 à 19 h

1. Mot de bienvenue ;
2. Avis de convocation ;
3. Ouverture de la séance extraordinaire ;
4. Adoption de l'ordre du jour ;
5. Dépôt – Projet de Règlement numéro 662-21 établissant les taux de taxes, les frais et la tarification des services pour l'exercice financier 2021, abrogeant et remplaçant le Règlement 658-20, afin d'apporter une précision aux modalités de paiement des taxes ;
6. Officialisation - Noms de rue ;
7. Période de questions ;
8. Levée de la séance.